Prévention des risques professionnels dans le spectacle

Méthode d'analyse, risques spécifiques et outils réglementaires

Directeurs techniques, régisseurs généraux ont un rôle essentiel dans la sécurité du personnel. N'ayant pas toujours conscience de leur réelle responsabilité et bien souvent en prise avec des sollicitations artistiques et budgétaires multiples, ils agissent parfois de manière empirique et manquent d'outils d'analyse. Ils ont pourtant besoin de maîtriser la réglementation et l'échelle des responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité du travail.
Cette formation leur donne des outils méthodologiques et réglementaires pour analyser et évaluer les risques professionnels dans le spectacle vivant, pour être en mesure de choisir des méthodes de travail adaptées ainsi que de remplir leurs obligations réglementaires (DUERP, plans de prévention...)

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Connaître les enjeux de la prévention des risques dans le secteur du spectacle vivant
- Différencier les thématiques qui relèvent des différents corpus réglementaires
- Distinguer les responsabilités qui incombent à l'entrepreneur de spectacle dans le cadre de son activité
- Connaître les différentes missions des acteurs de l'organisation d'un spectacle en termes de prévention et leurs interlocuteurs
- Reconnaitre les risques qui découlent des dangers inhérents à l'organisation de spectacle
- Analyser les moyens de prévention à leur disposition pour réduire la criticité des risques dans le spectacle vivant
- Disposer d'une méthodologie pour l'élaboration du DUERP et des plans de prévention

Publics

Cette formation est destinée aux responsables techniques (directeurs techniques, régisseurs généraux) de structures culturelles et artistiques. Ils seront associés à un groupe d'étudiants en direction technique en formation diplômante.

Pré-requis

Il existe une session annuelle. Pour candidater à la formation, il est demandé au candidat de nous adresser CV et lettre de motivation sur son projet professionnel qui seront soumis aux intervenants. Le candidat sera informé de la réponse dans la semaine suivant sa demande.

Modalités pédagogiques

La formation propose une démarche participative. Elle s'appuie sur des modalités variées : Succession de temps de travail personnel et en groupe, études de cas, exposés théoriques et méthodologiques, présentation d'expérience, échanges structurés, mises en situation, construction de solutions et d'outils.

Documentation

La documentation pédagogique sera fournie aux stagiaires sous format numérique ou papier suivant les nécessités de chaque intervention.

Evaluation

Une attestation de formation référençant les compétences acquises est délivrée à chaque participant à l'issue de l'action de formation.

Au cours de ce stage, sont notamment abordées les thématiques suivantes :

Les enjeux et les grands principes de la prévention

- Evolution des statistiques nationales des accidents du travail
- Les définitions du code de la sécurité sociale et le coût des accidents
- Un rappel historique de la prévention des risques
- Les différents niveaux de prévention

La responsabilité de l'employeur et les sources réglementaires

- Présentation des différents corpus réglementaires
- Méthode d'analyse du danger et du risque
- Spécificités et risques inhérents au spectacle vivant
- Focus sur le travail en hauteur et les risques psycho-sociaux
- Réglementation hygiène du public et des salariés

Les outils réglementaires pour la prévention des risques

- Le document unique (cas pratique de réalisation d'un mini-DUERP)
- Le plan de prévention

Méthodes d'analyse, d'action et d'évaluation

- Méthode d'analyse sur les causes d'un accident du travail (jeu interactif
- Critères et méthodes d'évaluation des actions mises en œuvre

Intervenants

Jonathan Moncada, directeur technique au département Animation et Evènements de la Ville de Lyon.
Claire Fournier, administratrice technique aux Nuits de Fourvière, co-organisatrice des Journées de la Prévention des Risques dans le spectacle vivant
Véronique Dubin, enseignante, responsable pédagogique du parcours de formation « direction technique du spectacle » de l'ENSATT.

A Lyon - ENSATT
Cycle de 3 jours – 24,5 heures –
Calendrier : du lundi 8 février au jeudi 11 février (matin) 2027

Plein tarif : 1078,00 euros*
Tarif réduit : 514,5 euros**
* L'Ensatt n'est pas assujettie à la TVA
**Le tarif réduit est réservé aux stagiaires en autofinancement

Cette action de formation est extraite d'un parcours diplômant enregistré au RNCP, fiche 42000. L'ENSATT est accréditée par l'HCERES et réputée satisfaire à ses obligations qualité.

Informations, réservation claire.lescuyer@ensatt.fr ou 04 78 15 05 33